

Réf: Dossier 186065

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE SAINTE ALBERTINE KOUMASSI » en abrégé « C.S.A.K »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi Nord-est, Lot 40, Ilot 06

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 18/01/2023 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN, et enregistrés au CEPICI le 02/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE SAINTE ALBERTINE KOUMASSI » en abrégé « C.S.A.K »

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de CÔTE D'IVOIRE :

- L'enseignement préscolaire et primaire ;
- L'enseignement secondaire général;
- L'enseignement technique et professionnel
- L'enseignement supérieur et universitaire.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi Nord-est, Lot 40, Ilot 06

Dirigeant(s) M DIBY N'DRI ALBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01727 du 30/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12395/GTCA/RC/2023 du 30/11/2023

